



Plateforme  
pour la Gestion  
des Risques Agricoles



Investir dans les populations rurales



Financing Facility  
for Remittances

# Utiliser les envois de fonds pour gérer les risques agricoles. Le cas du Sénégal

Décembre 2020

Un rapport conjoint du  
**Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds**  
et de la **Plateforme pour la gestion des risques agricoles**

EN COLLABORATION AVEC



**R.M.D.A.**  
Red Mangrove Development Advisors



## Remerciements

Cette étude a été commandée au cabinet de conseil Red Mangrove Development Advisors (RMDA), en collaboration avec le gouvernement du Sénégal, par la Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM) et le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds (MFEF), tous deux hébergés par le Fonds international de développement agricole (FIDA).

Massimo Giovanola, expert technique de la PARM, et Frédéric Ponsot, spécialiste des envois de fonds du MFEF, ont également apporté une contribution substantielle à cette étude.

Décembre 2020

# Table des matières

**Abbreviations and acronymes** .....4

## Contexte de l'étude

**Importance des transferts d'argent en milieu rural** .....5

**Profil des ménages enquêtés** .....6

**Les transferts d'argent comme instrument spontané de gestion des risques agricoles** .....7

**Des effets différenciés sur les stratégies de gestion des risques agricoles selon la géographie et la fréquence des transferts mais une tendance générale à mieux résister aux chocs** .....8

**Le potentiel des transferts d'argent comme instrument de gestion des risques est bridé par l'accès limité à des services financiers et d'accompagnement agricole de proximité** .....10

**Le recours aux services financiers s'établit pour plus des deux tiers des ménages bénéficiaires des transferts sur le mode informel** .....10

**Du côté de l'offre, il n'existe pas une offre de services adaptée et suffisamment intégrée pour transformer le potentiel des transferts d'argent dans des logiques de plus long terme** .....11

**Pistes d'action pour valoriser le rôle des transferts de fonds dans la gestion des risques agricoles** .....12

## Annexe

**Simulation des flux de transferts par ménages et des gains potentiels pour des opérateurs de transferts** .....13

# Abréviations et acronymes

AFD	Agence Française de Développement
AICS	Agenzia Italiana per la Cooperazione allo Sviluppo (Agence italienne de coopération au développement)
CRES	Consortium pour la Recherche Économique et Sociale
FIDA	Fonds international de développement agricole
MFEF	Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds
IMF	Institution de microfinance
ONG	Organisation non gouvernementale
PARM	Platform for Agricultural Risk Management
RMDA	Red Mangrove Development Advisors
SFD	Système financier décentralisé
UE	Union européenne

# Contexte de l'étude

La Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM)<sup>1</sup> et le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds (MFEF)<sup>2</sup> ont chargé le cabinet de conseil Red Mangrove Development Advisors (RMDA) de mener une étude visant à identifier le lien entre les envois de fonds (ou transferts d'argent) et les risques agricoles, et les approches appropriées pour optimiser leur utilisation dans la gestion des risques agricoles.

Cette publication est le résumé de cette étude, entreprise en 2017 et présentée au gouvernement du Sénégal<sup>3</sup>.

L'étude, fondée sur une enquête auprès de 600 ménages dans deux régions administratives du Sénégal, avait pour objectif de distinguer les comportements habituels de gestion des risques agricoles des ménages destinataires d'envois de fonds de ceux des autres types de ménages.

Lors du diagnostic des risques agricoles au Sénégal, le Groupe de la Banque mondiale et la Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM) ont identifié comme principaux risques affectant le secteur agricole l'irrégularité des précipitations et les sécheresses, les parasites et maladies du bétail et la pêche illégale. Sur le long terme, une réduction tendancielle du rendement des cultures céréalières liée au changement climatique renforce la nécessité de développer des mécanismes de gestion des risques agricoles à travers l'investissement dans des techniques plus durables, des spéculations plus résistantes et mieux mises en marché et par un meilleur accès aux services financiers pour faire face à l'impact financier d'un choc de production ou de prix.

Parmi les outils et stratégies de gestion des risques ayant émergés de l'évaluation des risques réalisée par PARM, trois axes d'intervention avaient été privilégiés dans le contexte du Sénégal:

- ▶ améliorer l'accès à l'information des producteurs sur les intrants adaptés, les prix du marché, les prévisions météorologiques;
- ▶ renforcer les capacités des entités publiques en charge des politiques, de l'accompagnement et du conseil agricole en matière de gestion des risques agricoles; et
- ▶ optimiser l'utilisation des transferts d'argent.

Cette étude explore l'efficacité de ce dernier outil en tant qu'instrument de gestion des risques agricoles, comme indiqué ci-dessous.

## Importance des transferts d'argent en milieu rural

Sur une population rurale de l'ordre de 8,4 millions de personnes, 2 millions de Sénégalais ruraux dépendent des transferts d'argent des migrants internationaux, qui ont atteint au total, pour l'ensemble des ménages sénégalais, 2 milliards d'USD en 2016 (soit 13,5% du PIB).

Au niveau domestique, si les montants envoyés et reçus sont moins importants et moins fréquents qu'à l'international<sup>4</sup>, le nombre de familles concernées est plus important. La moitié des ménages sénégalais ruraux a ainsi reçu des transferts d'argent d'autres régions du Sénégal en 2014 selon l'étude Findex.

1 La Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM) est le résultat des discussions sur la sécurité alimentaire et le développement agricole des Pays membres des G7 et G20. Il s'agit d'un partenariat multi-bailleurs (UE, AFD, Italie et FIDA) ayant pour but d'intégrer la gestion des risques selon une approche holistique dans les politiques agricoles nationales des Pays en développement. Le Secrétariat de PARM est abrégé au FIDA à Rome ([www.p4arm.org](http://www.p4arm.org)).

2 Le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds (MFEF) du FIDA, impliquant différents donateurs, vise à optimiser l'impact des envois de fonds sur le développement et à favoriser l'engagement des travailleurs émigrés en faveur de leur pays d'origine. Avec le financement de plus de 60 projets dans le monde, le MFEF s'emploie avec succès à intensifier l'incidence des envois de fonds sur le développement, en encourageant des investissements et modalités de transfert porteurs d'innovations, en appuyant des mécanismes ayant une dimension d'inclusion financière, en renforçant la concurrence, en autonomisant les travailleurs émigrés et leurs familles par l'éducation et l'inclusion financières, et en encourageant l'investissement et l'esprit d'entreprise des travailleurs émigrés ([www.ifad.org/fr/frf](http://www.ifad.org/fr/frf)).

3 <https://bit.ly/36CMKcB>

4 Les montants moyens reçus sont de l'ordre de 25 000 FCFA depuis d'autres régions contre 150 000 FCFA en provenance d'autres pays (FIDA, 2015). Parmi les migrants internationaux, 71,25% envoient des fonds, pour 43% des migrants nationaux (Banque mondiale, CRES, 2009).

L'instrument de transfert utilisé de façon prédominante est le paiement en espèces et les principaux canaux de distribution sont les sociétés de transfert rapide avec une prévalence très forte de l'informel en milieu rural représentant 66% des transferts reçus<sup>5</sup>. Depuis la fin des années 2010, on assiste à une digitalisation croissante des transferts par mobile qui contribue à accélérer la formalisation des transferts domestiques (avec Wari notamment) et, plus récemment, régionaux (avec Orange par exemple).

Cependant, les différents prestataires de services financiers présents dans le marché des transferts d'argent traditionnels (banques, institutions de microfinance, poste) et modernes ou digitaux (opérateurs en téléphonie mobile et autres distributeurs de services financiers numériques) ne parviennent pas à capitaliser sur cette omniprésence des transferts dans la vie des populations sénégalaises, notamment rurales, pour offrir aux ménages récipiendaires des services financiers adaptés à l'ensemble de leurs besoins. L'offre de services correspondante reste en effet fragmentée entre différents prestataires de services proposant des services de transferts et d'autres services financiers complémentaires, d'épargne, de crédit et d'assurance. Ainsi moins d'un tiers des ménages recevant des transferts d'argent a développé une relation commerciale avec une institution financière réglementée.

Bien qu'étant le service financier formel le plus populaire au Sénégal en termes d'usage avec 44% de la population adulte ayant reçu au moins un transfert par le biais d'une institution réglementée en 2014<sup>6</sup> (contre 15% disposant d'un compte), le transfert d'argent est encore loin d'être le levier de désenclavement financier qu'il pourrait être, en particulier en milieu rural.

## Profil des ménages enquêtés

L'étude a comporté une enquête ménage auprès d'un échantillon de 572 ménages enquêtés au niveau villageois au travers de questionnaires complétés par des discussions thématiques en groupe.

L'enquête a été menée dans deux régions du Sénégal présentant un profil migratoire distinct:

- ▶ la région de Kolda, marquée des migrations internes, et
- ▶ la région de Louga, davantage marquée par des migrations internationales.

La réception de transfert, tous modes confondus, concerne plus du tiers des ménages enquêtés.

**Tableau 1:** Proportion des ménages recevant des transferts selon l'origine géographique des envois

	Kolda	Louga
<b>Proportion de ménages recevant des transferts</b>	<b>34%</b>	<b>39%</b>
Du Sénégal	87%	65%
De l'étranger	10%	17%
Du Sénégal et de l'étranger	3%	18%

La moitié de l'échantillon est composé de petits producteurs agricoles disposant d'une exploitation de moins de 2 ha et à 90% de moins de 6 ha soit dans la fourchette de la majorité des exploitations agricoles sénégalaises. Si l'agriculture et l'élevage constituent l'essentiel des revenus pour les ménages des deux régions, à Kolda 86% des ménages destinent plus de 50% de leur production à l'autoconsommation tandis que dans la région de Louga, ils ne sont que 47% à consommer plus de la moitié de leur production, le reste étant commercialisé.

5 Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS-II), exécutée par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), Dakar, Sénégal, Rapport définitif de la deuxième 2013.

6 Findex, 2014

L'incidence de la pauvreté est plus marquée dans la région de Kolda, avec 76% de la population concernée, que dans la région de Louga, avec 26%, qui bénéficie notamment des transferts internationaux, avec un taux de pauvreté de 26%<sup>7</sup>.

Soixante-douze pour cent des ménages déplorent l'avènement d'un choc climatique affectant leur exploitation chaque année, essentiellement lié à la pluviométrie. Compte tenu de leurs niveaux de revenu et de production qui permettent tout juste de couvrir les dépenses quotidiennes et les besoins alimentaires de huit personnes en moyenne, ces ménages ne sont souvent pas en mesure d'anticiper et de compenser avec leurs ressources disponibles l'impact de ces chocs et se retrouvent en situation chronique d'insécurité alimentaire comme plus de la moitié des ménages ruraux sénégalais<sup>8</sup>.

## Les transferts d'argent comme instrument spontané de gestion des risques agricoles

Au sein de l'échantillon enquêté, les transferts apparaissent comme un instrument de gestion des risques agricoles «à spectre large» à court terme centré sur la couverture des besoins alimentaires, l'acquisition d'intrants et le développement d'activités commerciales à cycle court. Ils se combinent et améliorent les stratégies spontanées de gestion des risques observées auprès des autres ménages ruraux.

La réception de transferts ressort clairement comme un facteur discriminant entre ménages bénéficiaires et non bénéficiaires dans la capacité à mettre en place des stratégies de gestion des risques agricoles. Ces dernières se distinguent ainsi pour les ménages bénéficiaires par:

- ▶ une diversification plus marquée dans les activités commerciales,
- ▶ des dépenses accrues allouées à l'acquisition d'intrants,
- ▶ une propension plus forte à épargner et à constituer une épargne de précaution en prévision de risques agricoles, et
- ▶ une propension plus forte à accéder au crédit (en particulier pour les ménages recevant des transferts internationaux) avec le même niveau d'affectation au financement d'activités agricoles que les ménages qui ne reçoivent pas de transfert.

Comparativement aux ménages non bénéficiaires, les transferts d'argent se substituent au filet de sécurité apporté par le gouvernement ou des ONG pour compenser les pertes engendrées par l'avènement de risques agricoles

**Tableau 2:** Différence entre ménages bénéficiaires et non bénéficiaires de transferts dans la mise en place de stratégies de gestion des risques agricoles.

Ménages recevant des transferts	Ménages ne recevant pas de transferts
<b>73%</b> ont mis en place une stratégie de gestion des risques	<b>22%</b> ont mis en place une stratégie de gestion des risques
Cette stratégie consiste pour <b>40%</b> d'entre eux à investir dans des intrants à diversifier les activités par du petit commerce de biens courants (cosmétiques, habits, bijoux, etc.)	Cette stratégie consiste pour <b>25%</b> d'entre eux à attendre l'aide du gouvernement ou d'ONG
<b>65%</b> épargnent, dont 45% en prévention de perte agricole.	<b>33%</b> épargnent, dont 38% en prévention de perte agricole
<b>45%</b> recourent au crédit dont 33% pour le financement agricole	<b>19%</b> recourent au crédit dont 33% pour le financement agricole

7 Rapport définitif de l'ESPS-II, ANSD, Dakar, Senegal, 2013.

8 La pauvreté est plus marquée dans le milieu rural (69%). L'insécurité alimentaire est également plus répandue en milieu rural avec 54,8% des ménages concernés. Rapport 2014 de l'ANSD sur la pauvreté au Sénégal.

La vocation des transferts à couvrir les effets des risques agricoles pour des ménages largement dépendant de leur production agricole pour leur alimentation, se reflète également dans l'affectation des sommes reçues par les ménages:

- ▶ 0% des montants sont destinés aux dépenses courantes (y compris de santé et d'éducation),
- ▶ environ 20% sont alloués aux dépenses liées à des activités productives (intrants agricoles et commerce), et
- ▶ le reste est alloué aux événements sociaux et à l'épargne.

Comparée à la structure de consommation moyenne des ménages ruraux qui alloue 70% à la consommation alimentaire et le reste à des dépenses courantes (logement, eau, transport) et sociales<sup>9</sup>, le surcroît de ressources apporté par les transferts semble être alloué principalement à des dépenses productives.

L'épargne sur la réception des transferts existe à un niveau résiduel de l'ordre de 3% des montants reçus (7% des montants perçus sur la région de Kolda, 1,3% sur la région de Louga). L'essentiel de l'épargne des ménages récipiendaires se constitue après les récoltes et sur propres ressources.

Contrairement aux idées reçues, la réception de transferts est ainsi plutôt un soutien tant à la consommation qu'à l'investissement.

## Des effets différenciés sur les stratégies de gestion des risques agricoles selon la géographie et la fréquence des transferts mais une tendance générale à mieux résister aux chocs

Le degré avec lequel les ménages peuvent compter sur la réception de transferts, à la fois en fréquence et en montant, varie assez largement selon les ménages et selon la géographie des migrations et les transferts. De façon générale, environ la moitié des ménages reçoivent des transferts régulièrement, plusieurs fois par an, tandis que l'autre moitié compte sur un migrant uniquement, pour des transferts occasionnels.

Les envois domestiques se distinguent des envois internationaux du point de vue de la régularité et des montants: ils sont en général plus espacés dans le temps et les montants sont moins élevés pour les transferts occasionnels en cas de coup dur<sup>10</sup>.

Les ménages recevant des transferts internationaux font montre d'une inclinaison plus forte à développer des stratégies de gestion des risques agricoles et à les décliner en recourant à des services financiers d'épargne et de crédit que les bénéficiaires de transferts domestiques.

Cependant un trait commun aux ménages bénéficiaires est que pour plus de la moitié d'entre eux, ils peuvent compter sur un migrant en cas de coup dur pour des montants de l'ordre de 50 000 FCFA ou 90 USD. Ces montants sont substantiels en milieu rural et à rapprocher d'un revenu annuel de l'ordre 300 000 FCFA pour les exploitations de 5 à 6 ha<sup>11</sup>, ce qui constitue l'assurance tangible de disposer d'un revenu pour faire face aux premières urgences et permet d'éviter la cession d'actifs ou le surendettement.

9 Rapport définitif de la deuxième Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS-II), exécutée par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), Dakar, Sénégal, 2013.

10 Les transferts de fonds occasionnels surviennent très souvent en réponse à une urgence familiale (cérémonies de décès, de naissance, de baptême et de mariage, essentiellement) ou en réponse à un dégât affectant la propriété ou exploitation (feu de brousse, inondation, sécheresse). Dans une perspective de gestion des risques agricoles, les coups durs font référence à la seconde catégorie.

11 Ba et al., 2009, Résultats de l'enquête Ruralstruc concernant 253 ménages du Centre Nord Bassin Arachidier (CNBA).



Le tableau ci-après reprend pour les deux régions de l'étude au profil migratoire différent, les traits communs et différences liés aux envois réguliers et ponctuels pour les ménages bénéficiaires.

**Tableau 3:** Profil par région des ménages bénéficiaires selon la nature régulière ou occasionnelle des transferts

	Région de Kolda (transferts domestiques)	Région de Louga (transferts domestiques et internationaux)
<b>Origine géographique des transferts</b>	90% du Sénégal	2/3 du Sénégal 1/3 de l'étranger ou des deux
<b>Transferts réguliers et montants reçus</b>	<b>46% reçoivent régulièrement</b> 3 à 4 fois par an (5% tous les mois)  Montants reçus < 50 000 FCFA (90 USD) pour 64% des ménages	<b>50% reçoivent régulièrement</b> 3 à 4 fois par an (25% tous les mois)  Montants reçus < 50 000 FCFA (90 USD) pour 70% des ménages
<b>Transferts occasionnels en cas de coup dur</b>	<b>54% comptent uniquement sur leur migrant en cas de coup dur</b>  Montants reçus < 50 000 FCFA (90 USD) pour 70% des ménages	<b>50% comptent uniquement sur leur migrant en cas de coup dur.</b>  Montants reçus < 50 000 FCFA (90 USD) pour la moitié des ménages > 100 000 FCFA (180 USD) pour 25% des ménages du fait de migrants internationaux

Toutefois, les comportements de gestion des risques des ménages bénéficiaires de façon générale, quelle que soit la géographie domestique ou internationale des transferts, restent très nettement différenciés par rapport aux ménages non récipiendaires comme le montre le tableau ci-après.

Les transferts d'argent sont donc un instrument (et la migration, une stratégie) utilisé(e) par les ménages agricoles pour minimiser l'impact des chocs de production ou de prix sur leur sécurité alimentaire (stratégie d'atténuation) et pour consolider ou diversifier leurs activités productives (stratégie de prévention).

**Tableau 4:** Comportements de gestion des risques selon la réception de transferts et leurs origines géographiques

Comportements de gestion des risques	Catégories de ménages et réception de transfert		
	Pas de transfert	Transferts domestiques	Transferts internationaux
Existence d'une stratégie de gestion des risques opérationnels	22%	69%	80%
Sous la forme d'investissement en intrants et agriculture	13%	39%	44%
Propension à épargner	33%	59%	78%
Accès au crédit	19%	40%	57%

## Le potentiel des transferts d'argent comme instrument de gestion des risques est bridé par l'accès limité à des services financiers et d'accompagnement agricole de proximité

Les ménages recevant des transferts de fonds disent mieux vivre dans le court terme. Ils sont en effet moins vulnérables aux chocs de production ou de prix liés aux aléas climatiques marquant chaque saison agricole, et peuvent diversifier leurs activités. Toutefois leur résilience et leur autonomie ne semblent pas s'améliorer à long terme: moins dépendants des aides du gouvernement, ils produisent toujours essentiellement pour l'autoconsommation (2/3 des ménages consomment plus de 50% de leur production) et sans que leur exploitation ne grandisse sur la durée.

Ces effets limités au court terme trouvent plusieurs explications:

- ▶ Excentrés des guichets des banques et IMF, qui n'ont pas toujours des produits de transferts, de crédit et d'épargne intégrés et adaptés à leurs réalités, les ménages agricoles ne disposent pas de solution unique pour satisfaire leurs différents besoins financiers et doivent composer, le cas échéant, entre plusieurs opérateurs le plus souvent distants.
- ▶ Faute d'information, de conseils avisés et d'accès à des intrants de qualité et adaptés, les investissements des ménages pour atténuer leur vulnérabilité aux chocs agricoles produisent des effets limités.
- ▶ Après la vente de leur récolte (le plus souvent à vil prix) ou à la réception de transferts, les ménages vivent une période où ils sont surliquides, mais ils peinent à identifier les meilleures options pour placer ou investir leurs fonds.

Au final, malgré de meilleures capacités à mettre en œuvre des stratégies de gestion des risques agricoles et de meilleures capacités financières, les ménages bénéficiaires des transferts rencontrent les mêmes contraintes que les autres ménages pour mettre en œuvre des stratégies porteuses d'effets à plus long terme. Ceci est particulièrement patent pour le recours aux services financiers qui reste largement dominé par l'informel.

## Le recours aux services financiers s'établit pour plus des deux tiers des ménages bénéficiaires des transferts sur le mode informel

Au sein de l'échantillon des ménages enquêtés, les comportements financiers des ménages bénéficiaires de transferts sont dominés par le recours aux services informels de la famille, des amis ou des commerçants, quasiment au même niveau que les ménages non bénéficiaires.

Près des deux tiers des transferts d'argent sont reçus de façon informelle, obérant la construction d'un historique relationnel et transactionnel avec un intermédiaire financier et le développement d'une culture financière formelle en prenant conscience des avantages de la constitution d'une épargne résiduelle à la réception des transferts, par précaution et comme point d'entrée pour l'accès au crédit.

L'épargne se fait à 90% en dehors des systèmes financiers pour moitié en nature et pour moitié en liquide, tandis que près des deux tiers des crédits sont obtenus auprès des proches ou des commerçants.

Pour l'ensemble des services, la principale contrainte à l'accessibilité est la distance aux différents guichets et les coûts de transaction afférents, auxquels s'ajoutent, pour le crédit en particulier, les conditions d'éligibilité en termes de garanties tangibles et d'épargne préalable ainsi que la méconnaissance des conditions de prêt, la méfiance envers les institutions financières et les considérations religieuses proscrivant l'usure ainsi que le manque d'adaptation des calendriers de décaissements et de remboursement au calendrier des activités agricoles.

L'assurance agricole reste un produit très largement méconnu avec seulement 1% des ménages enquêtés connaissant le produit.

Le tableau ci-après récapitule le niveau de recours à l'informel et les principales contraintes à l'accès et à l'utilisation effective des produits formels pour recevoir de l'argent, épargner et emprunter.

**Tableau 5:** Niveau de recours à l'informel et contraintes à l'accès et à l'utilisation des services financiers formels pour les ménages bénéficiaires des transferts

	Niveau de recours à l'informel	Contraintes à l'accès et à l'utilisation des services formels	
		Accessibilité	Adaptation of produits
<b>Transferts</b>	63% des fonds reçus de manière informelle (main à main, réseau informel)	Distance des guichets d'institution formelle Coût de transaction.	
<b>Épargne</b>	> 90% pour moitié en nature (petits animaux) et liquidités thésaurisées à domicile ou dans les tontines	Les faibles montants de dépôt et retrait décourage le déplacement (moins de 5 000 FCFA pour 50% des ménages sauf après les récoltes)	Frais d'ouverture ou de tenue de compte décourageants
<b>Crédit</b>	62% des prêts provient de l'informel (amis, famille, commerçants)	Absence d'épargne préalable et de garanties tangibles Perceptions négatives sur le risque de crédit et les procédures de recouvrement des banques et IIMF Préceptes religieux interdisant l'usure	Maturité des produits et échéanciers de remboursement non adaptés aux cycles agricoles  Désynchronisation entre le besoin de crédit de campagne et le délai d'instruction

## Du côté de l'offre, il n'existe pas une offre de services adaptée et suffisamment intégrée pour transformer le potentiel des transferts d'argent dans des logiques de plus long terme

Du côté de l'offre, la cartographie des prestataires de services financiers et d'accompagnement agricole a fait ressortir un ensemble de limites freinant la distribution de services auprès des ménages ruraux, de façon générale, et l'absence de stratégie de niche pouvant tirer parti des caractéristiques financières propres aux ménages bénéficiaires des transferts.

- Les intermédiaires financiers traditionnels (banques, système financier décentralisé [SFD], Poste) voient dans le service «au dernier kilomètre» un surcoût qui ne sera pas rentabilisé par les capacités des ménages ruraux. Leur modèle reste basé sur des agences physiques et des produits visant principalement les commerçants ou les salariés.

- ▶ Les prestataires de services financiers numériques «modernes» basés sur la téléphonie mobile ont une empreinte rurale plus forte mais disposent d'une gamme de services financiers limités au paiement et ne comblant que très partiellement les besoins des ménages ruraux.
- ▶ Les services financiers et ceux non financiers d'information ou de support agricole ne sont pas intégrés.
- ▶ Les ménages recevant des transferts de fonds ne sont pas nécessairement perçus comme une clientèle de niche dont le potentiel économique permettrait de rentabiliser, en cascade, des interventions vers les ménages ne recevant pas de transferts.

En synthèse, chaque catégorie d'acteurs (prestataires de services financiers traditionnels ou numériques, agences de recherche et d'accompagnement agricole) reste confrontée à ses propres contraintes et ne tire pas partie d'une intégration plus élaborée des services financiers et à valeur ajoutée agricole en prenant appui sur les produits de transferts d'argent comme vecteur de viabilisation des services en faveur des ménages ruraux. Pourtant, les options de digitalisation des services financiers et d'information en cours au Sénégal et dans d'autres pays d'Afrique ouvrent des opportunités pour desserrer un certain nombre de contraintes pesant sur chaque acteur.

## Pistes d'action pour valoriser le rôle des transferts de fonds dans la gestion des risques agricoles

Pour libérer les contraintes inhibant le potentiel des transferts d'argent pour une meilleure gestion des risques agricoles, avec une vision de long terme et permettant de toucher à la fois les ménages bénéficiaires de transferts et non bénéficiaires, trois axes d'intervention semblent nécessaires :

- ▶ **Renforcer l'accessibilité aux services financiers formels et à l'information en zones rurales par agrégation et digitalisation de services existants.** Cela peut se faire par les actions suivantes:
  - ▶ La digitalisation des opérations et le développement de modes de distribution plus décentralisés par les opérateurs traditionnels pouvant proposer des services de transferts de fonds, d'épargne, de crédit et d'assurance tels que les banques et certaines IMF
  - ▶ L'élargissement de la gamme de services proposés par les plateformes de paiement par mobile disposant de réseaux ruraux au-delà des simples services de paiement et de transfert.
  - ▶ La conception de répertoires qualifiés sur les fournisseurs d'intrants disponibles et d'annuaires des intermédiaires, revendeurs et acheteurs pour faciliter la mise en réseau des acteurs de la chaîne de valeur au bénéfice des producteurs en donnant accès à ces informations à distance via le mobile.
  - ▶ Encourager une réflexion sur la révision des cadres réglementaires applicables aux opérateurs bancaires et de téléphonie mobile pour développer des services combinés en particulier les conditions sous lesquelles des établissements non bancaires sont autorisées à distribuer des services de transferts internationaux et à recourir à des agents.
- ▶ **Développer de nouveaux produits financiers adaptés aux conditions des zones rurales et de nouvelles combinaisons de services permettant de réduire les risques de crédit pour les opérateurs et les risques agricoles pour les producteurs.** Ceci peut prendre les formes suivantes:
  - ▶ Une offre de crédit et d'assurance agricoles digitalisés et accessibles au dernier kilomètre.
  - ▶ Des schémas associant des produits d'épargne ou d'assurance pouvant être alimentés par les transferts de fonds ou de crédit digital intégrant les flux de transferts dans le calcul du risque de crédit.
- ▶ **Renforcer les capacités des populations rurales recevant des transferts ou pas en matière de culture d'épargne et de gestion des risques climatiques.** Cette activité est transversale et nécessaire pour accélérer l'adhésion aux solutions précédentes.

# Annexe

## Simulation des flux de transferts par ménages et des gains potentiels pour des opérateurs de transferts

Sur la base des observations de comportements de transferts d'argent de l'étude et d'autres recherches, les calculs ci-après mettent en évidence les opportunités d'affaires pour des intermédiaires financiers à servir les ménages ruraux recevant des transferts pour les régions de Kolda et Louga à travers les commissions de transferts et la mobilisation de l'épargne.

Le modèle définit dans un premier temps les montants reçus selon que le ménage bénéficie de transferts domestiques ou internationaux et selon la nature régulière ou occasionnelle (en cas de coup dur) des envois. En moyenne un ménage recevant des transferts domestiques reçoit 75 000 FCFA par an tandis qu'un ménage recevant des transferts internationaux reçoit 350 000 FCFA par an.

		Domestique	International
<b>Envoi régulier</b> (50% des ménages bénéficiaires)	Montant (FCFA)	25 000	150 000
	€	38	229
	Fréquence	4	4
<b>Coup dur</b> (50% des ménages bénéficiaires)	Montant (FCFA)	50 000	100 000
	€	76	152
	Fréquence	1	1
<b>Nombre de transferts reçus (moyenne annuelle)</b>		2.5	2.5
<b>Montants reçus par ménage (moyenne annuelle)</b>	FCFA	75 000	350 000
	€	114	534

Avec de telles hypothèses et en considérant une marge de 2,5% sur les volumes reçus, les commissions s'élèvent à 51,5 millions de FCFA pour la région de Kolda et 127 millions de FCFA pour la région de Louga. Concernant la seule épargne issue des transferts<sup>12</sup>, l'épargne potentiellement collectée s'élèverait à 144 millions de FCFA pour la région de Kolda et à 66 millions de FCFA pour la région de Louga.

Sur cette base il revient aux différents prestataires de services financiers intervenant dans ces régions de définir si le développement de services transactionnels sur le seul ciblage des ménages bénéficiaires permettrait de rentabiliser l'implantation d'agents de paiement rentables pour desservir l'ensemble des populations rurales avec des services transactionnels et d'autres services financiers.

<sup>12</sup> Pour rappel, d'après les questionnaires de l'étude, l'essentiel de l'épargne, y compris pour les ménages bénéficiaires de transferts, est issue des activités du ménage, pas des transferts.

<b>Région de Kolda (population rurale: 492 818)</b>		
Répartition des ménages ruraux bénéficiaires selon l'origine des transferts	Domestique	87%
	International	13%
<b>Montant moyen reçu par ménage toutes origines des transferts confondues</b>	<b>(FCFA)</b>	<b>110 750</b>
	€	169
	Nombre de ménages ruraux	54 758
	Proportion de ménages ruraux bénéficiaires de transferts	34%
	Nombre de ménages ruraux bénéficiaires de transferts	18 618
<b>Montant de transferts reçu au niveau régional en milieu rural</b>	<b>(FCFA)</b>	<b>2 061 912 490</b>
	€	3 143 365
<b>Montant estimé des commissions perçues (2,5% des volumes)</b>	<b>(FCFA)</b>	<b>51 547 812</b>
	€	78 584
	Épargne sur transferts reçus	7%
<b>Montant estimé d'épargne sur transferts reçus en milieu rural</b>	<b>(FCFA)</b>	<b>144 333 874</b>
	€	220 036

<b>Région Louga (population rurale: 684 511)</b>		
Répartition des ménages ruraux bénéficiaires selon l'origine des transferts	Domestique	35%
	International	65%
<b>Montant moyen reçu par ménage toutes origines des transferts confondues</b>	<b>(FCFA)</b>	<b>171 250</b>
	€	261
	Nombre de ménages ruraux	76 057
	Proportion de ménages ruraux bénéficiaires de transferts	39%
	Nombre de ménages ruraux bénéficiaires de transferts	29 662
<b>Montant de transferts reçu au niveau régional en milieu rural</b>	<b>(FCFA)</b>	<b>5 079 656 888</b>
	€	7 743 887
<b>Montant estimé de commissions perçues (2,5% des volumes)</b>	<b>(FCFA)</b>	<b>126 991 422</b>
	€	193 597
	Épargne sur transferts reçus	1.3%
<b>Montant estimé d'épargne sur transferts reçus en milieu rural</b>	<b>(FCFA)</b>	<b>66 035 540</b>
	€	100 671

Ce pourcentage est basé sur le résultat de l'enquête et représente l'épargne formelle déposée dans les institutions financières réglementées. Comme mentionné dans le document, la plupart des économies sont réalisées de manière informelle et, en raison de problèmes d'accès, l'épargne par les canaux financiers réglementés est limitée.

Ce chiffre conservateur est conservé tel quel pour refléter la réalité. Toutefois, pour les prestataires de services financiers, le potentiel de collecte de l'épargne à partir des envois de fonds est beaucoup plus élevé, puisque 90% de l'épargne est informelle, et que d'autres enquêtes couvrant les populations urbaines et rurales montrent que 10% des envois de fonds servent à épargner.



**INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT**  
Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italy

**PARM SECRETARIAT**

✉ [parm@ifad.org](mailto:parm@ifad.org)  
🌐 [p4arm.org](http://p4arm.org)  
🐦 [@parminfo](https://twitter.com/parminfo)

**FFR SECRETARIAT**

✉ [remittances@ifad.org](mailto:remittances@ifad.org)  
🌐 [ifad.org/remittances](http://ifad.org/remittances)  
🐦 [@ffremittances](https://twitter.com/ffremittances)

**BAILLEURS DE FONDS DE LA PARM**



**BAILLEURS DE FONDS DU MFEF**

